

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

05.62.89.22.89

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 31
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 2

L'an deux mille quatorze et le 28 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni exceptionnellement à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 16 mai 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME BRIGITTE BEC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, M. PATRICE ETAVE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC, MME FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M. JOËL FEUILLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, M. DANIEL ERWAN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, M. ANDRE PAULHIAC, MME ELISABETH ATTELAN.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. MARC PERE), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN).

Etais absent excusé :

M. FREDERIC BAMIERE a été élu secrétaire

DÉLIBÉRATION n° 2014/078

Objet : Désignation d'un représentant au C.T.V (Câble Toulousain Vidéocommunication)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que, suite aux élections municipales du 30 mars 2014, il convient de procéder à la nomination d'un délégué au sein du conseil municipal pour représenter la commune auprès du Câble Toulousain Vidéocommunication.

Il propose de désigner Monsieur PERE en qualité de représentant du C.T.V.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

POUR

CE DOCUMENT

Décide :

Article 1

A l'unanimité moins 9 abstentions (Mme Nadine Maurin, M. ERWAN DANIEL, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M.XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, M.JACQUES DAHAN, Mme ISABELLE SEROR, M.ANDRE PAULHIAC, Mme ELISABETH ATTELAN) la désignation de Monsieur MARC PERE pour représenter la commune au sein du C.T.V.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRÉ*

- Transmis le 05 JUIN 2014
- Affiché le 05 JUIN 2014

